



Le Dictionnaire du Musulman

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La définition

Du mot :

« Lunnah »

Ecrit et traduit par : Ilyas abou Roumayssa



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

## A) Définition du mot « sunnah »

- **La définition dans la langue arabe**

L'origine du mot *sunnah* est composé de trois lettres : le sin (س), le nun (ن) et le nun (ن) qui forment le verbe « *sanna* » (سَنَّ) qui signifie voie.

﴿يُرِيدُ اللَّهُ لِيُذَيِّنَ لَكُمْ وَيَهْدِيَكُمْ سُنْنَ الدِّينِ مِنْ قَبْلِكُمْ وَيَتُوبَ عَلَيْكُمْ وَاللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ﴾  
[النساء: 26]

**Allah veut vous éclairer, vous montrer les voies des hommes d'avant vous, et aussi accueillir votre repentir. Et Allah est Omniscient et Sage. [4 :26]**

Le mot *sunnah* a aussi le sens de chemin tracé par quelqu'un.

**D'après jabir, le prophète ﷺ a dit : « celui qui instaure une bonne voie dans l'islam en sera récompensé et aura la récompense de tous ceux qui empruntent cette voie après lui sans que leur récompense ne diminue. Celui qui instaure un mauvais chemin dans l'Islam aura un péché et le péché de tous ceux qui suivront sa voie après lui sans que leur péché ne diminue. [mouslim :1017]**

Ce hadith indique que le mot *sunnah* dans la langue arabe peut désigner une bonne voie comme une mauvaise.<sup>1</sup>



# Le Dictionnaire du Musulman

- **La définition dans le jargon Islamique**

Les savants ont défini le terme *sunnah* de plusieurs façons :

- **Définition du mot *sunnah* selon les savants du hadith :**

Tout ce qui est rapporté du prophète comme parole, acte, approbation, description physique, comportementale ou de sa biographie que cela soit avant qu'il devienne prophète ou après.

- **La définition du mot *sunnah* chez les savants de la compréhension des fondements de la jurisprudence.**

Tout ce qui est rapporté du prophète comme parole, acte ou approbation.

Ils recherchent ce qui a un rapport avec les sentences religieuses.

- **La définition du mot *sunnah* chez les jurisconsultes**

Tout ce qui est rapporté du prophète et qui n'est pas obligatoire. Le mot *sunnah* chez eux est le contraire du mot obligatoire (*wajib*).

Dans certains cas le mot *sunnah* chez eux est l'opposé du mot innovation (*bid'a*), comme leur parole : « le divorce *sunnah* » et « le divorce *bid'a* »



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

**La divergence dans la définition du mot sunnah chez ces savants est dû à leurs objets d'études différents.**

**En effet, les savants du hadith ont pour objectif de rapporté toute chose qui nous vient du prophète. Il s'agit de notre imam et exemple à tous. Le prophète est le modèle de tous les musulmans, donc les savants du hadith se doivent de rapporter tout ce qui leur parvient du prophète ﷺ .**

Quant aux savants de la compréhension des fondements de la jurisprudence ils cherchent ce qui nous a été rapporté du prophète en termes de législation afin d'en tirer des règles et des sentences pour la communauté.

Les jurisconsultes eux ont pour objectif de donner une sentence aux actes des serviteurs. Est-ce que cet acte est permis ou illicite, détestable ou préférable.<sup>2</sup>

## ➤ **Le terme « sunnah » chez certains savants**

Le terme sunnah chez certains savants est utilisé comme étant ce qui a été légiféré par Allah et son messager en matière de croyance. Ils utilisent ce terme car il s'agit de ce que la législation a tracé comme chemin en matière de croyance. Beaucoup de savants ont nommé leur livre « sunnah » ou « le livre de la sunnah ». Ils ont écrit et nommé leurs livres ainsi afin de distinguer la tradition prophétique (sunnah) et l'innovation religieuse (bid'a) en matière de croyance.<sup>3</sup>



= @dicodumusulman



## Le Dictionnaire du Musulman

### **B) les preuves que la sunnah est une preuve en islam et qu'il est obligatoire de la suivre.**

- **La sunnah est une révélation venant d'Allah.**

﴿وَمَا يَنْطِقُ عَنِ الْهَوَىٰ ۖ إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْيٌ يُوحَىٰ﴾ [النجم: 3-4]

et il ne prononce rien sous l'effet de la passion; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée. [53 :3-4]

Le prophète ﷺ ne transmet rien à propos d'Allah sans que cette information soit une révélation venant d'Allah. Ce verset montre que la *sunnah* est comme le coran concernant la mise en pratique. Il est obligatoire d'obéir à un ordre venant du coran ou de la *sunnah* car tous deux sont une révélation de la part d'Allah.<sup>4</sup>

**Hafiz souyouti dit : « la révélation est de deux types :**

- **Une révélation qu'on récite et nous nous rapprochons d'Allah par sa récitation : le coran.**
- **Une révélation que nous ne récitons pas : la sunnah. »<sup>5</sup>**



= @dicodumusulman



## Le Dictionnaire du Musulman

﴿وَأَذْكُرْنَ مَا يُتْلَىٰ فِي بُيُوتِكُنَّ مِنْ آيَاتِ اللَّهِ وَالْحِكْمَةِ ۗ إِنَّ اللَّهَ كَانَ لَطِيفًا خَبِيرًا﴾  
[الأحزاب: 34]

**Et gardez dans vos mémoires ce qui, dans vos foyers, est récité des versets d'Allah et de la sagesse. Allah est Doux et Parfaitement Connaisseur. [33 :34]**

Ce verset nous informe que deux choses sont récitées dans les maisons, les versets d'Allah (Le coran) et la sagesse (la sunnah).<sup>6</sup>

**D'après Abou hourayra, le messenger d'Allah ﷺ a dit : « je vous ai laissé deux choses avec lesquelles vous ne vous égarerez jamais [après ma mort] : le livre d'Allah et ma sunnah... »** [*moustadrak al hakim – livre de la science – hadith : 318*]

**Abdellah ibn 'amr a dit : « j'avais l'habitude d'écrire tout ce que j'entendais du prophète afin de le mémoriser. Les associateurs de la Mecque me l'on empêché en me disant : « tu écris tout ce que tu entends de lui, alors que c'est un humain qui parle sous l'effet de la colère et de la joie ». J'ai donc arrêté d'écrire puis je suis allé voir le prophète pour lui exposer ma situation. Le prophète indiqua sa bouche avec son doigt et dit : « écrit ! Par celui qui détient mon âme dans sa main seule la vérité sort de d'ici [sa bouche].** [*sunan Abou daoud – livre de la science – chapitre l'écriture de la science – hadith: 3646*]



# Le Dictionnaire du Musulman

## • Allah a préservé la sunnah

- Allah nous a informé qu'il a préservé le coran de toute altération

﴿إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا الذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُ لَحَافِظُونَ﴾ [الحجر: 9]

**En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien. [15 :9].**

Allah a préservé chaque lettre du coran de l'altération. Personne ne pourra y ajouter une lettre ni en enlever une seule. La préservation du coran concerne les lettres et les sens. Aucun ennemi de l'islam ne peut y ajouter un sens qui n'appartient pas au Coran sans que celui-ci ne soit dévoilé par les alliés d'Allah.<sup>7</sup>

- La sunnah explique et éclairci le Coran

﴿وَأَنْزَلْنَا إِلَيْكَ الذِّكْرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيْهِمْ وَلَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ﴾ [النحل: 44]

**Et vers toi, Nous avons fait descendre le Rappel, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent. [16 :44]**

Le rappel qui est voulu dans ce verset est la révélation. Le prophète ﷺ est chargé d'expliquer aux gens par des paroles, des actes ou des approbations (sunnah) ce qu'on a fait descendre pour eux (Coran).



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

Le prophète ﷺ éclairci donc aux gens les ordres présents dans le Coran :

﴿وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ وَارْكَعُوا مَعَ الرَّاكِعِينَ﴾ [البقرة: 43]

**Et accomplissez la prière, et acquittez la Zakât, et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent. [2 :43]**

**Malik ibn al houwayrith a dit : « j'allai trouver le prophète avec des jeunes gens à peu près de mon âge et nous restâmes vingt nuits auprès de lui. Il pensa alors que nous désirions retourner dans nos familles et nous demanda quels étaient les parents que nous avions laissés chez nous. Nous l'en informâmes, et, comme il était bienveillant et compatissant, il nous dit : « retournez auprès de vos parents, enseignez-leur [l'islam], enjoignez-leur [ce qui vous a été prescrit], et priez comme vous me l'avez vu faire. Lorsque l'heure de la prière sera venue, que l'un de vous fasse l'appel à la prière et ensuite que le plus âgé d'entre vous la préside. » [Recueil authentique de boukhari – livre du comportement – chapitre de la bonté des hommes pour les animaux – hadith : 6008].**

Dans ce hadith le prophète ﷺ éclairci et explique l'injonction d'Allah « *Et accomplissez la prière* ». Le prophète ordonne aux compagnons qui quittent leurs familles pour venir à Médine et apprendre la science afin de revenir chez eux et de la propager, de prier comme ils l'ont vu prier. Le musulman qui désire adorer Allah par la prière doit forcément prier comme le prophète à prier, car les conditions de l'adoration sont la sincérité et le suivi du prophète ﷺ .



= @dicodumusulman



## Le Dictionnaire du Musulman

Donc nous comprenons aisément que la préservation du coran passe forcément par la préservation de la sunnah, car la sunnah nous fait comprendre le coran et nous permet de mettre en pratique le coran. Prétendre que la sunnah n'est pas préservée revient à dire que le coran n'est pas préservé car il ne peut pas être compris et appliquer correctement.

**D'après abdellah ibn mas'oud : « lorsque le verset « *Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque inéquité , ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés* ». [6 :82], les compagnons du messager d'Allah lui dirent : « que parmi nous, est celui qui n'a pas commis d'iniquité ? Le prophète répondit : « ce n'est pas le sens que vous dites ; « celui qui n'a pas commis d'iniquité » signifie l'association. N'avez-vous pas entendu les paroles de Luqman à son fils : « *Et lorsque Luqman dit à son fils tout en l'exhortant : « O mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme. » [31 :12] »***

Ce hadith est une réponse claire à ceux qui prétendent que nous n'avons pas besoin de la sunnah pour comprendre les sens du coran, ou qu'il suffit juste d'être arabophone pour comprendre le coran. Les compagnons sont les plus savants de cette communauté et de vrais arabes n'ont pas compris ce verset. Ce verset leur a posé des problèmes alors ils sont revenus au prophète pour qu'il leur éclaircisse ce verset.

C'est la voie que tout musulman doit suivre lorsqu'un verset lui pose des problèmes. Il doit revenir à la sunnah et aux savants qui la maîtrise.<sup>8</sup>



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

## • L'obligation d'obéir et de suivre le prophète

﴿وَمَا آتَاكُمُ الرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَاكُمْ عَنْهُ فَانْتَهُوا ۚ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ﴾  
[الحشر: 7]

Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en ; et craignez Allah car Allah est dur en punition.

[59 :7]

Allah nous informe que le prophète ﷺ ordonne et interdit des choses aux croyants. Allah nous ordonne d'obéir aux ordres du prophète et nous éloigner de ses interdits.

Ibn mas'oud a dit : « Allah a maudit les femmes qui tatouent et celle qui se font tatouer, les femmes qui épilent, celle qui se liment les dents pour se rendre plus belles, en un mot toutes celles qui dénaturent la création d'Allah. » une femme des banu asad, appelée Oum ya'qoub, ayant appris cela, vint trouver ibn mas'oud et lui dit : « on m'apprend que tu as maudit telles et telles personnes. » « Pourquoi ne maudirais-je pas ceux que le messager d'Allah lui-même a maudit et ceux qui sont maudit dans le coran ? » Dit-il. « j'ai lu, répliqua-t-elle, tout le coran et je n'y ai rien trouvé de tout ce que tu dis. » « si tu l'avais lu, tu l'y aurait trouvé » reprit ibn mas'oud. « N'as-tu donc pas lu ces mots » : {Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en...}. « Certes oui je l'ai lu. ». « Eh bien ! Le prophète a interdit tout cela. » « Cependant, ajouta-t-elle, je vois que ta femme pratique



= @dicodumusulman



## Le Dictionnaire du Musulman

cela. » « Eh bien ! Va voir. » Elle alla s'en assurer et ne vit rien de ce qu'elle supposait. « Si ma femme pratiquait cela, s'écria ibn mas'oud, elle ne serait plus ma compagne. » [Recueil authentique de boukhari – livre de l'exégèse du coran – sourate hashr – chapitre prenez ce que le messager vous donne – 4886]

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ وَأُولِي الْأَمْرِ مِنْكُمْ فَإِن تَنَازَعْتُمْ فِي شَيْءٍ فَرُدُّوهُ إِلَى اللَّهِ وَالرَّسُولِ إِن كُنتُمْ تُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ ۚ ذَلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا  
[النساء: 59]

{O les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement).} [4 :59]

مَنْ يُطِيعِ الرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ اللَّهَ ۗ وَمَنْ تَوَلَّىٰ فَمَا أَرْسَلْنَاكَ عَلَيْهِمْ حَفِيظًا ۗ [النساء: 80]

**Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah [4 :80]**

Allah nous ordonne d'obéir au prophète ﷺ et nous informe que lui obéir est comme obéir à Allah. Tous les ordres du prophète sont des ordres d'Allah et tous les interdits du prophète sont des interdits d'Allah.



# Le Dictionnaire du Musulman

﴿قُلْ إِنْ كُنْتُمْ تُحِبُّونَ اللَّهَ فَاتَّبِعُونِي يُحْبِبْكُمُ اللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ ۗ اللَّهُ غَفُورٌ رَحِيمٌ﴾

[آل عمران: 31]

**Dis : « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. [3 :31]**

Ce verset montre l'obligation d'aimer Allah. Le signe qui montre qu'une personne aime Allah est le suivi du prophète.

Allah s'adresse à tous ceux qui prétendent aimer Allah parmi les juifs et les chrétiens. Il leur dit : Ô vous qui prétendiez aimer Allah, si vous êtes sincères dans cette prétention alors suivez la voie du prophète Mohammed ﷺ, Allah vous aimera en retour et vous pardonnera vos péchés.<sup>9</sup>



= @dicodumusulman



# Référence

- 1- « as-sihah taaj al-lugha », isma'il ibn hammad al jouwayri, tome 5; page 2138
- 2- "As-sunnah wa makanatouha fi tachri' al islami", moustapha ibn housni as-siba'l, page 65.
- 3- "majmou' al fatawa" ibn taymiya, tome 19; page 307.
- 4- Voir "adwa al bayan fi idaah al quran bil quran", mohammed al amin chanqiti, tome 7; page 465; "tafsir qourtoubi ", mohammed ibn ahmed ibn abi bakr al qourtoubi, tome 17; page 85.
- 5- "adwa al bayan fi idaah al quran bil quran", mohammed al amin chanqiti, tome 8; page 37.
- 6- "tafsir imam chafi'l", mohammed ibn idris chafi'i, tome 3; page 1195.
- 7- "tafsir sa'di", abderahman ibn nasir as-sa'di, page 429.
- 8- Voir : « tafsir baghawi », al hussayn ibn mas'oud al baghawi, tome 5 ; page 21 ; "adwa al bayan fi idaah al quran bil quran", mohammed al amin chanqiti, tome 2 ; page 380.
- 9- Voir : "tafsir imam chafi'l", mohammed ibn idris chafi'i, tome 3 ; page 1329 ; « tafsir ibn kathir » ; isma'il ibn omar ibn kathir, tome 8 ; page 67 ; « tafsir tabari », mohammed ibn jarir at-tabari, tome 8 ; page 495 et 561 ; "tafsir sa'di", abderahman ibn nasir as-sa'di, page 128.





# Le Dictionnaire du Musulman